



Chers diocésains,

Chères diocésaines,

Depuis le 11 novembre dernier, je suis évêque du diocèse d'Amos en plus que de celui de Rouyn-Noranda. Mes premiers mois comme évêque d'Amos sont consacrés à connaître les fidèles et le personnel de ce diocèse. Cette nomination est une première étape en vue d'un regroupement de ces deux Églises. Aucune date n'est fixée pour la création du nouveau diocèse, mais déjà apparaissent diverses collaborations entre les deux équipes diocésaines. Ces dernières montrent une belle ouverture et voient des avantages à œuvrer ensemble.

À compter de l'automne prochain, un travail de réflexion sera entrepris sur les aménagements qui seront requis pour en venir à ne constituer qu'un seul diocèse. Différents aspects seront étudiés, tant au niveau pastoral qu'administratif.

Des questions se posent actuellement sur la façon dont sera organisé le nouveau diocèse. Bien que nous n'ayons pas encore de réponse à toutes ces préoccupations, il est possible de trouver des éclairages dans le rapport que je vous transmets aujourd'hui.

La plupart d'entre vous se rappellent qu'une consultation a été faite dans les Unités pastorales missionnaires et les zones sur la possibilité de la création d'un nouveau diocèse. Parallèlement à cette démarche, un comité, formé de dix personnes provenant des deux diocèses, a réfléchi à la faisabilité concrète d'un tel projet et aux grandes options à prendre au niveau organisationnel.

Ainsi, ce groupe a étudié l'étendue du territoire, la localisation des populations, l'histoire régionale, les distances à parcourir, le personnel, les finances et les bâtiments des deux diocèses. Il a regardé les options qui seraient les meilleurs pour que les catholiques d'ici, regroupés dans un seul diocèse, puissent vivre leur foi et en témoigner. Comme vous le verrez dans le document, le comité recommande certaines grandes options et en vient à la conclusion que ce projet est avantageux pour l'avenir de la foi catholique dans notre grand territoire.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce document. Bien que non décisionnel, les options envisagées seront probablement retenues étant donné

qu'elles sont le fruit d'une étude approfondie et qu'elles ont rallié ces représentants des deux diocèses très au courant de la situation. Bien qu'elles comportent nécessairement certains changements et sacrifices, il est apparu que c'est ce qui permettra le mieux à notre Église de poursuivre sa mission.

J'en profite pour remercier les personnes qui ont œuvré au sein de ce comité. Je sollicite la collaboration de tous et toutes dans la poursuite de ce grand projet. Je vous invite finalement à prier Dieu, par l'intercession de sainte Thérèse d'Avila et de saint Joseph, pour qu'il nous éclaire dans toutes les options qui devront être prises.



† Guy Boulanger

Évêque d'Amos et de Rouyn-Noranda

Le 19 février 2024

Projet de création d'un nouveau diocèse regroupant les diocèses d'Amos et de Rouyn-Noranda

1. Motifs de l'étude

À l'occasion de la retraite de Mgr Gilles Lemay, évêque d'Amos, il fut demandé par le nonce apostolique, Mgr Yvan Jurkovic, de faire une étude sur la création d'un nouveau diocèse regroupant les diocèses d'Amos et de Rouyn-Noranda. Ces diocèses partagent déjà des activités de façon régulière ou ponctuelle. La diminution du nombre de fidèles, de paroisses et de ministres incite à examiner s'il ne serait pas avantageux de regrouper ces deux diocèses dont les territoires font partie des mêmes régions administratives.

2. Territoire et population

La superficie du nouveau diocèse serait de 777 624 km². Cette superficie est très grande, mais la grande majorité du territoire est un terrain nordique et très peu peuplé.

La population totale serait de 171 599 personnes, dont 143 747 catholiques. La plupart des gens habitent dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Le reste de la population fait partie de la région administrative du Nord-du-Québec. Les missions dans ce secteur ne comptent qu'environ 500 catholiques.

3. Paroisses et missions

Le nombre total de paroisses serait de quatre-vingt-deux (82) et le nombre de lieux de culte serait de quatre-vingt-quatre (84). Ces chiffres risquent de diminuer dans les prochaines années en raison de la baisse de la pratique religieuse et de la faible implication des nouvelles générations. Il y aurait neuf (9) missions autochtones. Le diocèse ne compterait aucune autre institution catholique.

4. Personnel

Le diocèse compterait quarante-trois (43) prêtres diocésains et cinq (5) prêtres religieux. De ce nombre, seize (16) sont à la retraite. Parmi les prêtres actifs,

douze (12) sont des prêtres *fidei donum* provenant du Burundi, du Congo, de la Colombie et de l'Inde. Le diocèse ne compterait aucun séminariste. Il y aurait cependant sept (7) diacres permanents, dont un incardiné dans un autre diocèse. Quatre (4) hommes viennent de débiter la formation pour devenir diacre permanent. Neuf (9) laïcs seraient mandatés en pastorale, que ce soit au niveau diocésain, paroissial ou en pastorale hospitalière.

Aucun religieux frère ne serait présent dans le diocèse. Cependant, il y aurait cinquante-cinq (55) religieuses appartenant à six (6) communautés. Ces sœurs sont toutes d'un âge avancé. Une communauté religieuse doit s'établir prochainement à Rouyn-Noranda avec trois (3) sœurs. Enfin, il y aurait la présence de membres de deux (2) instituts séculiers et de trois (3) associations de fidèles.

5. Situation financière

Les deux diocèses se financent bien présentement. Ils bouclent leur exercice financier en puisant uniquement dans les revenus de leurs placements. Une baisse de la contribution des paroisses est cependant à prévoir.

6. Cathédrale et évêché

La cathédrale serait la cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila d'Amos et la cathédrale Saint-Joseph de Rouyn-Noranda deviendrait co-cathédrale. La résidence de l'évêque et le siège du diocèse seraient à Rouyn-Noranda. Des bureaux seraient conservés à Amos. Il faudrait par ailleurs trouver une façon d'assurer une présence diocésaine dans les différents secteurs du nouveau diocèse en raison des grandes distances à parcourir.

7. Patrons

Le nouveau diocèse pourrait conserver les patrons des deux diocèses actuels, soit Sainte-Thérèse-d'Avila comme patronne principale et Saint-Joseph comme patron secondaire.

8. Nom

Il semble être coutume d'unir les noms des anciens diocèses. Le nouveau diocèse pourrait donc s'appeler *Amos-Rouyn-Noranda*.

9. Propriétés

L'évêché actuel de Rouyn-Noranda doit déjà être vendu pour être relocalisé dans un complexe comprenant l'ancienne cathédrale, elle qui est devenue un édifice loué à divers groupes et utilisé pour les réunions diocésaines. Ce complexe accueilleraient les principaux bureaux du diocèse et la résidence de l'évêque. L'évêché d'Amos serait éventuellement vendu. Des bureaux seraient

conservés dans cette ville et aménagés dans une autre propriété de ce diocèse. Ces changements devraient entraîner des économies récurrentes.

10. Membres du personnel diocésain

À ses débuts, le nouveau diocèse devrait conserver à son emploi la majorité des personnes œuvrant pour les diocèses actuels sans devoir les déplacer. Ceci permettrait de combler certaines lacunes existant actuellement au niveau du personnel et de consolider les forces pour mieux réaliser la mission. Le personnel administratif devrait diminuer avec le temps.

11. Possible retranchement de territoire

Le transfert des paroisses de Chibougamau et de Chapais au diocèse de Chicoutimi devrait être envisagé. Ces paroisses ont des liens humains et économiques avec cette région. Il faudrait consulter les paroissiens et paroissiennes à savoir s'ils préféreraient demeurer dans le nouveau diocèse ou être rattachés au diocèse de Chicoutimi.

Février 2023